

INSCRIPTION ATELIERS ADULTES

REPRISE DES COURS > 26, 27 ET 28 SEPT. 23

NOUVELLE INSCRIPTION

SÉANCE D'ESSAI

RÉINSCRIPTION

En date du

1^{er} trimestre

mardi : 26 sept. > 19 déc 23
mercredi : 27 sept. > 20 déc 23

2^e trimestre

mardi : 9 janv. > 26 mars 2024
mercredi : 10 janv. > 27 mars 24
jeudi : 11 janv. > 28 mars 24

3^e trimestre

mardi : 2 avril > 25 juin 24
mercredi : 3 avril > 26 juin 24
jeudi : 4 avril > 27 juin 24

RESERVER À
L'ADMINISTRATION

ADHÉSION GRATUITE SUR MAPADO (PRÉALABLE À TOUTE INSCRIPTION)

COURS

RÈGLEMENT EN CHÈQUE (3) D'un montant de € / € / € RÈGLEMENT MAPADO €
 RÈGLEMENT EN CB € / € RÈGLEMENT EN CV € RÈGLEMENT EN ESPÈCE €

NOM _____ Prénom _____

date de naissance _____ âge _____

sex _____ M F

profession _____

adresse _____

code postal _____ ville _____

Tél. _____

E-mail (CONFIRMATION D'INSCRIPTION PAR MAIL) _____

Cocher la (les) case(s) correspondant(s) à vos souhaits

18H30 / 20H30	fil de fer	acrobatie	aérien	pluridiscipline	jonglage
MARDI	BETTY FRAISE	GUSTAVO ANDUZA	PROFESSEUR EN COURS DE RECRUTEMENT		
MERCREDI			MARINA GOLOVINSKAIA RÉSERVE AUX ANCIENS INSCRITS	GUSTAVO ANDUZA/ISABEL SERNA ROCHE	
JEUDI	BETTY FRAISE	ALEXEI ANOUFRIEV			BÉNÉ BORTH

Obligatoire pour les adhérents mineurs : Responsable légal de l'adhérent : père mère tuteur

NOM _____ prénom _____

adresse _____

code postal _____ ville _____

tél. domicile _____ tél. portable _____

e-mail (très lisiblement) _____

compagnie d'assurance _____ N° SS _____

(Merci d'indiquer ci-dessous les coordonnées de l'autre parent s'il y a lieu)

NOM _____ Prénom _____

adresse _____

code postal _____ Ville _____

tél. domicile _____ portable _____

e-mail (très lisiblement) _____

à

le / / 2023

« Je reconnaiss avoir pris connaissance de toutes les conditions générales d'inscription.» (voir p.3)

(signature obligatoire
de l'adhérent ou du responsable légal si l'adhérent est mineur)

(À REMPLIR LISIBLEMENT EN LETTRES CAPITALES ET À RETOURNER

Nom et prénom : _____

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

NOM du médecin traitant : _____

TÉL : _____

Antécédents médicaux : oui non

Si oui, lesquels : _____

Traumatismes articulaires oui non

Si oui, lesquels : _____

Allergie : oui non

Si oui, nature de l'allergie : _____

Allergie aux médicaments : oui non

Si oui, quels médicaments : _____

Asthme : oui non

Si oui, nature de l'asthme. Traitement en cas de crise : _____

Traitement en cours : oui non

Si oui, nature du traitement : _____

Traitement de fond : oui non

Si oui, nature du traitement : _____

Handicap à signaler : oui non

Si oui, nature du handicap : _____

Vaccination antitétanique : oui non

Groupe sanguin : _____

AUTORISATION D'INTERVENTION

(à compléter par le responsable légal si l'adhérent est mineur)

Indiquez ci-dessous, les coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence

NOM : _____

PRÉNOM : _____

TÉL : _____

NOM : _____

PRÉNOM : _____

TÉL : _____

En cas d'accident qui nécessiterait l'intervention des pompiers ou du Samu :

J'autorise Je n'autorise pas le transport au service des urgences du centre hospitalier le plus proche

J'autorise Je n'autorise pas l'intervention médicale ou chirurgicale jugée nécessaire par les services médicaux compétents

En cas de réponse négative, l'Académie Fratellini est obligatoirement dégagée de toute responsabilité. Merci de nous indiquer, avec précision les démarches à suivre en cas d'accident, par lettre datée et signée, jointe au dossier d'inscription.

DROIT À L'IMAGE AUDIOVISUEL

J'autorise

Je n'autorise pas

que moi ou mon enfant figure sur tout support audiovisuel (photos, vidéos, publications) réalisés au sein de l'Académie Fratellini et dûment autorisés par l'établissement pour sa propre communication, en dehors de toute utilisation commerciale..

(signature obligatoire
de l'adhérent ou du responsable légal si l'adhérent est mineur)

Fait à _____
Le / / 2023



INSCRIPTION ATELIERS ADULTES

REPRISE DES COURS > 26, 27 ET 28 SEPT. 23

2023
2024

RETOUR DOSSIER (AUCUN RETOUR PAR MAIL)

- Par courrier postal à **L'Académie Fratellini** - École Amateur Enfant
1-9 rue des cheminots - 93210 La Plaine Saint-Denis
- Ou le déposer en mains propres **ou** dans la boîte aux lettres de L'Académie Fratellini.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION - FICHE À CONSERVER PAR L'ADHÉRENT

1. INFORMATIONS PRATIQUES

Du débutant au pratiquant éclairé, ces ateliers pour adultes permettent un travail et une recherche personnelle autour de la, ou les, spécialisations choisies. Chaque approche est personnalisée, permettant à chacun de travailler à son rythme, selon ses envies, ses besoins et ses capacités.

Quelque soit la discipline choisie, ces ateliers sont ouverts à tous à partir de 15 ans, sans condition de niveau. Ils sont encadrés par des artistes/intervenants professionnels et des intervenants de l'École supérieure - CFA des arts du cirque.

Vous avez la possibilité de vous inscrire sur 1, 2 ou 3 trimestres et de choisir un à deux cours par semaine.

2. JOURS ET HORAIRES DES COURS

De 18H30 à 20H30 les **MARDI, MERCREDI et JEUDI**

- Acrobatie **mardi (débutant) | jeudi (confirmé)**
- **Fil de fer (sous réserve de 8 inscrits minimum)**
mardi (débutant) | jeudi (confirmé)
- **Disciplines aériennes (trapèze fixe, tissu...)**
mardi (débutant) | jeudi (confirmé) Mercredi (réservé aux anciens élèves)
- **Manipulation d'objets (jonglage) jeudi**
- **Cirque pluridisciplines mercredi**

3. CALENDRIER 2023-2024

DÉBUT ATELIERS les **mardi 26, mercredi 27 et jeudi 28 septembre 2023**

• Pendant les jours fériés et les périodes de vacances scolaires, les cours sont interrompus.
• L'Académie se réserve le droit d'adapter ce planning en cours d'année en fonction de ses activités.
• Toute annulation de séance en cours d'année ne saurait faire l'objet d'un remboursement.

4. TARIFS ANNUEL DES ACTIVITÉS

Un cours par semaine

TP* 495€ (3X 165 €) / TR** 390 € (3 x 130 €)

Deux cours par semaine

TP* 660 € (3 x 220 €) / TR** 510 € (3x 170 €)

*TP : Tarif plein

**TR: Tarif Plaine Commune sur présentation d'un justificatif de domicile pour les habitants des villes de Plaine Commune.

5. MODALITÉS DE RÈGLEMENT

- Veuillez tout d'abord régulariser votre adhésion annuelle et familiale à l'Académie Fratellini via la plate forme Mapado. L'adhésion est gratuite mais obligatoire. Veuillez ensuite choisir votre cours et régler via la billetterie Mapado en CB en 1 fois.
- **Ou** fournir les chèques correspondants au montant trimestriel de l'activité choisie (cf. tableau ci-dessus) en indiquant votre nom au dos de chaque chèque.

L'adhésion vous permet de bénéficier d'une invitation par adhérent (+ 1 tarif réduit accompagnateur) sur certains spectacles à l'Académie et de tarifs réduits dans des lieux partenaires.

[Les inscriptions définitives sont soumises à ces conditions.](#)

6. ASSURANCE

- L'Académie Fratellini, son personnel, les élèves, les locaux bénéficient d'une assurance.
- Toutefois, il est demandé une assurance responsabilité civile et conseillé de prévoir une assurance multirisques personnelle (voir les possibilités d'extension de l'assurance scolaire).
- L'Académie Fratellini n'est pas responsable des pertes et vols d'objets ou vêtements. La responsabilité des participants mineurs nous incombe uniquement durant les horaires de cours et dans l'enceinte de l'établissement.

7. ABSENCES, RETARDS ET ABANDONS

ABSENCES

- Toute absence doit être signalée à l'Académie Fratellini dans un délai de 48 heures.
- En cas d'absence à caractère imprévisible de plus d'un mois, une demande écrite motivée avec justificatif adressée à l'Académie Fratellini pourra faire l'objet d'une remise exceptionnelle.
- Les absences répétées et non justifiées pourront faire l'objet d'un renvoi.

RETARDS

- Les cours commencent à l'heure. L'élève s'engage à respecter les horaires de cours. Seuls les retards exceptionnels seront excusés.
- En cas de retards fréquents, l'inscription ne pourra être maintenue.

ABANDON

L'abandon en cours d'année ne donne droit à aucun remboursement s'il n'est justifié par un des cas suivants

- Blessure ou problème médical (fournir un certificat médical)
- Déménagement (fournir la photocopie de lettre d'engagement). À défaut, il sera procédé à l'encaissement des sommes dues.

8. DROIT À L'IMAGE

Vous devez signer le formulaire de droit à l'image situé en page 2.

9. CASTING

L'Académie Fratellini n'organise pas de casting et n'autorise pas cette activité au sein de l'établissement. Toutefois, pour information, les diverses propositions reçues sont affichées à l'accueil. En aucun cas, l'Académie Fratellini ne pourra être tenue responsable ni de la qualité, ni de la bonne foi de ces annonces.

10. PIÈCES À FOURNIR lors de votre inscription

- Les fiches **1 et 2** du dossier
- 1 certificat médical de bonne aptitude physique et de non contre-indication à la pratique des arts du cirque
- Le règlement total (chèque.s daté.s du jour de l'inscription)
- 1 attestation d'assurance en responsabilité civile
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois pour bénéficier du tarif Plaine Commune.